

Grâce à ses quelque 500 professionnels du commerce en poste dans 140 villes du monde, le Service des délégués commerciaux du Canada a aidé des milliers d'entreprises à percer sur les marchés étrangers.

Et vous, comment pouvons-nous vous aider?

Votre entreprise est-elle prête à se lancer sur les marchés d'exportation? Ou êtes-vous un exportateur canadien qui a de l'expérience sur la scène internationale et cherche à pénétrer de nouveaux marchés? Que vous soyez nouveau ou expérimenté dans le domaine, vous pouvez bénéficier de nos six services de base offerts gratuitement dans tous nos bureaux à l'étranger :

- Aperçu du potentiel de marché
- Recherche de contacts clés
- Information sur les entreprises locales
- Renseignements concernant les visites
- Rencontres personnelles
- Dépannage

Communiquer avec le Service des délégués commerciaux, c'est tirer parti d'un réseau international de professionnels et établir un partenariat sur lequel vous pourrez compter au fur et à mesure que votre entreprise fera sa marque sur les marchés étrangers.

Voici le troisième d'une série d'articles qui vous présenteront plus en détails les services de base que le Service des délégués commerciaux offre aux gens d'affaires canadiens qui, comme vous, souhaitent élargir leurs horizons. Cliquez.... et tirez parti de nos services au www.infoexport.gc.ca

Vous souhaitez en savoir davantage sur une entreprise étrangère? Demandez de l'Information sur les entreprises locales

Lorsqu'une occasion d'affaires se présente sur la scène internationale, vous devez vous informer sur l'entreprise qui est derrière cette offre.

Une soumission spontanée pour l'exportation d'un produit ou d'un service ou une information de nature commerciale sont parfois à l'origine d'une entrée réussie sur un marché étranger. Si vous recevez une offre intéressante, il se peut que vous n'avez jamais entendu parler de l'entreprise étrangère qui s'intéresse à vos produits ou services. Avant de prendre un engagement envers ce partenaire commercial potentiel, vous voulez évidemment en savoir le plus possible sur lui.

Le Service des délégués commerciaux peut vous aider en vous offrant de l'Information sur les entreprises locales, l'un de ses services de base.

Comment mon entreprise peut-elle tirer parti de ce service?

En vous offrant ce service, nos délégués en poste dans l'une ou l'autre de nos missions à l'étranger s'efforcent de vous obtenir des renseignements de base pertinents et utiles sur l'entreprise locale que vous avez identifiée. Leur mission : vous obtenir de l'information « pertinente » et « utile » sur ce client potentiel.

Nos agents tenteront de vous fournir bien plus que les renseignements ordinaires que vous pourriez facilement obtenir ailleurs. Ils fouilleront dans leurs sources de données locales et essaieront de vous mettre vraiment au courant de ce qui se passe avec l'entreprise en question afin de vous aider à prendre de bonnes décisions d'affaires. Cependant, il importe que vous meniez votre propre recherche auprès de vos contacts au pays, et ce, avant même de communiquer avec nos agents. Dans le premier message que vous ferez parvenir à l'un de nos délégués, vous devrez identifier clairement quelle type d'information vous désirez obtenir et leur fournir un aperçu des renseignements que vous possédez déjà sur l'entreprise locale que vous avez identifiée.

Quelle type d'information me sera transmise?

En obtenant de l'Information sur les entreprises locales, vous pourrez en savoir davantage sur :

- les achats ou les investissements qu'elles comptent faire
- les liens qu'elles ont avec d'autres entreprises ou organisations
- leur position concurrentielle / leur présence sur le marché
- leurs principaux produits
- leurs stratégies de marketing
- leurs politiques, leurs priorités et leurs plans d'avenir
- leurs décideurs (membres du personnel de direction, conseil d'administration)

Puis-je obtenir de l'information sur des entreprises canadiennes?

Non. Le Service des délégués commerciaux ne divulgue aucune information sur les entreprises canadiennes qui font des affaires sur votre marché-cible, tout comme il ne divulguera pas de renseignements sur votre société lorsque vous serez implanté dans ce marché. Les demandes soumises aux délégués commerciaux sont traitées en toute confidentialité.

Combien m'en coûtera-t-il pour obtenir de l'Information sur des entreprises locales?

Tout comme pour nos autres services de base, vous n'avez pas, en général, à déboursier de frais. Toutefois, vous devrez payer les frais qui s'appliquent, s'il y a lieu, pour accéder à des bases de données spécialisées. Nos délégués commerciaux en poste à l'étranger communiqueront avec vous pour obtenir votre autorisation avant d'engager des frais en votre nom.

L'information que vous me transmettez comprendra-t-elle des renseignements sur la solvabilité des entreprises locales?

Non. Le Service des délégués commerciaux ne fait pas de vérifications de crédit des entreprises locales. Toutefois, si vous désirez obtenir des rapports de solvabilité, nos agents en poste à l'étranger pourront vous diriger vers des agences d'évaluation du crédit reconnues ou des associations qui oeuvrent dans votre marché-cible et vous faire savoir si des frais y sont associés. Par ailleurs, vous pouvez également communiquer avec Exportation et développement Canada, qui fournit ce service moyennant des frais.

Pourrais-je obtenir de l'information sur n'importe quelle entreprise locale?

Dans certains cas, il n'existe tout simplement pas d'information sur une entreprise locale. Nos agents en poste vous aviseront en temps opportun s'ils peuvent obtenir ou non de l'information sur l'entreprise identifiée. Dans la négative, même ce constat peut vous être utile au moment de prendre votre décision.

Quels renseignements dois-je fournir aux agents en poste à l'étranger?

Vous devrez fournir à nos agents le nom exact de l'entreprise locale que vous avez identifiée et tout autre information pertinente qui pourrait leur être utile. Vous pouvez par exemple leur indiquer si l'entreprise a communiqué directement avec vous ou si elle vous a été référée par une tierce partie. Vous pouvez également spécifier s'ils doivent être discrets en faisant leurs recherches, notamment si vous avez reçu une offre d'exportation spontanée de cette entreprise.

Cliquez.... et tirez parti de nos études de marché et de notre réseau de professionnels au

www.infoexport.gc.ca

Information sur les entreprises locales

Êtes-vous prêt à conclure un marché avec une nouvelle entreprise étrangère?
Demandez d'abord de l'Information sur les entreprises locales.

« DE L'EXPÉRIENCE À VOTRE ACTIF »

LE SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX DU CANADA

- Aperçu du potentiel de marché
- Recherche de contacts clés
- Information sur les entreprises locales
- Renseignements concernant les visites
- Rencontres personnelles
- Dépannage

Publié par la Direction du marketing, Service des délégués commerciaux (TCW)